|  |
| --- |
| MAQUETTE DE LA FORMATION DOCTORALE DE L’ED SHS N°473 (Offre pour 2024-2025) |
| Le doctorat équivaut à 180 crédits dont 60 crédits pour la formation doctorale et 120 crédits pour la thèseLa maquette ci-dessous constitue l’ensemble de la formation doctorale et non la formation annuellePlus d’informations sur le site de l’ED SHS <https://edshs.univ-lille.fr/> |

|  |
| --- |
| **Validation par l’Ecole doctorale de 30 crédits** |
| **Formation méthodologique et interdisciplinaire - 12 crédits (Module A1)****2 éléments obligatoires** éthique et intégrité de la recherche ( séminaire proposé par l’ED ou inter-ED ou MOOC…) (4 crédits)séminaire interdisciplinaire ED (4 crédits)**1 élément au choix**journées carrières : emplois, métiers et carrières après un doctorat en SHS (4 crédits)participation à 3 Cafés-Doc ou 2 Cafés-Doc+ la JE des doctorants de l’ED (4 crédits)penser les interactions entre dispositifs et curriculum (4 crédits)communication numérique et sciences sociales (4 crédits)formations numériques (plaquette du Collège Doctoral) – 2 jours de formation (4 crédits)autre formation méthodologique du Collège Doctoral – 2 jours de formation (4 crédits)toute formation équivalente suivie dans un autre établissement en France ou à l’étranger avec accord de l’ED (4 crédits) | Langues au choix - 6 crédits (Module B1) niveau en langue anglaise B2 ou C1 selon le laboratoire ou possibilité d’une autre langue (modalités sur le site de l’ED SHS) validation par les : CAPES en langue, Agrégation en langue, DUFL, Master en languevalidation obligatoire du français pour les non-francophones |
| **Connaissance du milieu professionnel - 12 crédits (Module A2)** **1 élément obligatoire pour les non-salariés**valorisation du doctorat : portfolio d’expériences et de compétences (6 crédits)**1 élément à choisir dans la liste suivante** parcours enseignement supérieur et recherche (plaquette du Collège Doctoral) - 2 jours de formation (6 crédits) administration et valorisation de la recherche (6 crédits) parcours connaissance de l’entreprise et création d’entreprise (plaquette du Collège Doctoral) - 2 jours de formation (6 crédits) autre formation professionnelle du Collège Doctoral (2 jours de présence au même module=validation) ou d’un autre organisme (6 crédits)validation de l’activité complémentaire rémunérée des doctorants contractuels pendant la durée de la thèse – 120h minimum (6 crédits)expérience professionnelle en milieux associatifs, socio-éducatifs, culturels ou artistiques (fournir attestations) (6 crédits)statut salarié pendant 1 an minimum (*travail de 50 à 100%)* ou retraité (validation du module) (12 crédits) |

|  |
| --- |
| **Validation par le laboratoire de 30 crédits** |
| **Séminaires scientifiques - 14 crédits (Module C1)** **2 éléments à choisir dans la liste suivante**séminaire disciplinaire de laboratoire 1 (7 crédits)séminaire disciplinaire de laboratoire 2 (7 crédits)séminaire interdisciplinaire de l’ED 1 (différent du séminaire validé en A1) (7 crédits)séminaire interdisciplinaire de l’ED 2 (différent du séminaire validé en A1) (7 crédits)validation du statut salarié pendant 1 an minimum (*travail de 50 à 100%)* selon la politique du laboratoire (7 crédits) Université d’été (7 crédits)Autre manifestation scientifique : colloque,…(*sur proposition du doctorant avec accord du laboratoire*) (7 crédits) | **Initiative scientifique - 8 crédits (Module D1)****1 élément à choisir dans la liste suivante** participation aux activités du laboratoire ou de l’ED (*co-organisation ou participation active à : journées d’études,* *colloques,* *journées « jeunes chercheurs », mandat association des doctorants ou mandat universitaire, projet ANR, exposition, performance artistique, ouvrage, traduction, actes de colloques, collaboration en groupe de travail, workshop….)*validation d’unstage d’au moins 1 mois (*hors université d’inscription et hors cotutelle*) : recherche en centre spécialisé, archives, bibliothèque, entreprise… validation du séjour de plus de 3 mois à l’étranger pour tout doctorant  validation du statut salarié pendant 1 an minimum (*travail de 50 à 100%)*selon la politique du laboratoire |
| **Diffusion de la recherche - 8 crédits (Module D2)** 1 communication orale (JE, Colloque, Symposium ou séminaire de recherche) (2 crédits) +1 communication orale ou 1 poster (2 crédits) + 1 article accepté ou mis en ligne dans une revue labellisée ou 1 article dans un support à comité de lecture (4 crédits) |

**NB ⮞ 1 séminaire = 3 journées d’études ou 1 journée d’études + 1 colloque de 2 jours = 20 heures**